

Vœux 2020

Nous voilà donc arrivés en fin de mandature.

Afin de respecter le cadre légal de la campagne électorale, nous nous attacherons au bilan de l'année 2019 et laisserons ensuite aux élus sortant un temps de témoignage sur leur engagement.

Mais commençons par nos sincères remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin ont été les acteurs indispensables qui nous ont motivés, et tout d'abord vous-mêmes, Saillansonnnes et Saillansons, qui avez œuvré aux réflexions et à la co-construction des actions communales. Vous êtes un fantastique réservoir de compétences et d'énergie, disponible à Saillans et aux alentours.

Remercier en premier lieu aussi nos agents communaux. Les nombreuses adaptations du fait de la loi NOTRe ou encore la dématérialisation n'ont pas été simples. Toujours dans un souci de gagner en efficacité, au service de tous les habitants et parce que nous croyons que le bien-être au travail permet une meilleure implication, nous avons initié avec l'aide d'un habitant dont c'est la profession des temps de rencontre, de partage, de formation avec l'ensemble de nos agents. Cela a d'ailleurs donné lieu à des moments conviviaux en dehors de la mairie ; saluons cet esprit d'équipe.

Cette année, il nous paraissait important de mettre en lumière tous ceux qui œuvrent selon leurs fonctions à accompagner, à aider et à soutenir la dynamique du village et de la municipalité et de notre vallée.

Merci aux élus, aux agents de notre intercommunalité et son président Gilles Magnon. Cette année a été marquée par de fortes tensions entre la commune de Crest et la CCCPS. Nous maintenons notre esprit de travail pour le bien d'un territoire et non pas seulement pour notre commune.

L'intercommunalité a un rôle important et stratégique et doit porter des orientations nécessaires pour affronter les enjeux de demain. Elle ne doit pas être déconstruite quand une décision ne convient à une commune. Mais au contraire elle

doit encore évoluer afin de permettre que les futurs élus coopèrent de plus en plus, mettent leurs connaissances et leurs compétences au service de tous, qu'elle s'ouvre pour permettre aux habitants de participer et de co-construire un avenir pour le bien commun, inscrit dans l'enjeu majeur de demain, l'adaptation aux changements climatiques.

Malgré les tensions politiques qui ont mis à rude épreuve les agents et les élus, nous sommes reconnaissant des actions menées :

- Avec la plateforme de la rénovation énergétique Biovallée, ce sont plus de 50 rénovations soit 78% d'économie d'énergie
- Malgré l'abstention des élus Crestois, le printemps 2019 a vu l'inauguration de la VéloDrôme, un réel succès au vu de sa fréquentation. Des études seront lancées courant 2020, pour la passerelle au niveau du dépôt de sel et la continuité vers Vercheny.
- Le service de location de vélos électriques. Le projet « Vélo et Territoire » dont nous sommes lauréats enclenche le passage d'un plateau supérieur sur les infrastructures autour du vélo.
- la rénovation du terrain de tennis est actée, les travaux doivent débuter sous peu.
- Une part importante du budget intercommunal est consacré au social. Le nouveau centre de loisirs et l'extension de la crèche à Crest en sont l'illustration. Le besoin de places supplémentaires en crèche sur le pays de Saillans et la mobilisation des parents ont été entendus. Avec le soutien de la Région et son représentant M. Didier Claude Blanc, la CCCPS lance les études de la future crèche de 25 places contre 12 actuellement, elle sera voisine de l'école et sécurisera l'entrée de l'école par le jardin public.

Voilà quelques unes des actions, qui illustrent les projets intercommunaux. Il serait difficile, ici, de toutes les évoquer, tant elles sont nombreuses.

Merci au département et plus particulièrement à Bernard Buis, sénateur et conseiller, toujours à notre écoute et incroyablement réactif. Il a su mobiliser sur le canton du Diois le doublement de l'enveloppe budgétaire, profitant ainsi aux investissements à Saillans, dont les plus importants sur 2019 sont la maison de santé, le plan cadre de la rénovation de l'église et, en ce début d'année, la belle

surprise d'avoir été lauréate sur l'appel à projet « centres villes et villages » qui accompagnera les futurs projets de la commune en subventionnant à 50% les études et une bonification de 10% sur les travaux.

Merci à la Région et plus particulièrement à Didier Claude Blanc, interlocuteur privilégié de notre commune, qui vient confirmer l'aide à la création de la crèche par l'inscription d'une aide de 200 000 € dans le cadre du Contrat Ambition Région signé avec la CCCPS. A notre écoute, il a soutenu en 2019, la maison de Santé, l'achat d'un nouveau four pour la cantine du SIVU, le grillage pour sécuriser le foncier nouvellement acquis à la gare, le renouvellement du mobilier de propreté pour lequel la consultation des entreprises est en cours.

Nous tenions également à renouveler nos remerciements à Mme Martine Guibert, vice-présidente aux transports à la Région, qui, suite à la suppression d'un train, a su être-répondre aux attentes de notre vallée sur les questions de mobilité. D'importants investissements vont conforter la ligne, un bus Crest-Valence TGV est à l'étude, l'accueil des vélos dans les bus facilité.

Nos remerciements vont à nos valeureux pompiers. Le livre de Maud Dugrand, aborde avec justesse la dynamique pleine d'humanité, de notre caserne et la diversité des volontaires qui s'engagent pleinement dans leur mission. La commune a pris acte de l'appel du chef de centre Fabrice Gay en 2014 pour conforter l'équipe. Une convention cadre avec le SDIS permet à nos agents communaux Nathalie Bonnat et Raphaël Alpha d'intervenir sur leur temps de travail.

La caserne avec ses 21 pompiers a passé un cap mais l'équilibre reste fragile pour assurer le secours au quotidien. Nos pompiers ont besoin de vous, votre engagement pourra conforter l'équipe en place, sécuriser la pérennité du centre de secours et faire l'expérience de vivre une aventure humaine intense aux services de tous nos concitoyens. Alors, osez, faite le pas de l'engagement volontaire !

Merci à tous les gendarmes de la brigade de Crest-Saillans. Nous avons travaillé ensemble, suite aux incivilités en bords de Drôme, à l'organisation de manifestations ou au soutien des habitants. Des réunions ont lieu, avec la présence de la brigade, de la lieutenant, du commandant et de Mme la sous-préfète. Ces

rencontres ont permis d'échanger sans filtres sur toutes les difficultés évoquées, de faire des d'arbitrage, et de mener des actions dans le cadre légal.

Les Travaux :

• En plus des travaux d'entretien de la voirie et des réseaux d'eau potable et d'assainissement, les principaux travaux réalisés cette année sont :

• Suivi des travaux de la Maison Médicale / Accueil Enfance en rez-de-jardin avec Jean-Charles GAUX Architecte Maître d'œuvre.

• Route de la Gare : renforcement du réseau d'eau potable et nouveau tapis en enrobé bitumeux et traçages règlementaires.

• Achat et sécurisation par une clôture du terrain en vue du parking de la Gare.

• Mise en service début 2019 du traitement de l'eau potable avec une station ultra-violet automatisée,

• Fin des travaux sur le réseau d'eau potable – quartier des Chapelains / chemin de l'Amandier.

• Achèvement en cours de la dernière tranche de travaux sur les murs d'enceinte du cimetière.

• Renouvellement de 2 des trois véhicules des services techniques de la mairie

• 1 camion Isuzu benne avec sa cage à feuille réalisée par un artisan saillanson

• 1 fourgonnette Nissan 100% électrique

• Commande d'un Plan pluriannuel de réfection des voies publiques de 2019 à 2030. Cela donne une vision prioritaire et chiffrée des travaux à mener chaque année.

• Parking du Rieussec : les travaux auront lieu lors du premier semestre 2020.

L'Environnement :

Dernière ligne droite pour le nouveau PLU. Il est le fruit des réflexions menées depuis mai 2017, lors des réunions et des ateliers publics, au sein du Groupe de Pilotage Citoyen et du Conseil Municipal. La mission du commissaire enquêteur se termine, le PLU devrait être approuvé fin février.

En mars 2019 a été inauguré le nouveau composteur collectif de Saillans, au Point I. Avec le compostage, c'est une réduction de 30% des déchets ménagers.

Sur le passage de l'eau en régie Communale à la régie intercommunale du syndicat désormais dénommé SMPAS, nous rappelons, comme cela est écrit sur la dernière lettre d'information communale, notre volonté d'adhésion a été guidée par :

- L'obligation économique et administrative de modifier le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement

- La nécessité de gagner en expertise

- L'évolution des directives de l'État quant au transfert de la compétence assainissement à la CCCPS

- La volonté de maîtriser au mieux l'augmentation inéluctable des coûts.

- La volonté de rester dans le secteur public et de conforter à moyen terme le SMPA, pour espérer rester en gestion publique à l'horizon 2026.

L'enfance et la jeunesse :

- Cette année, les écoles ont vu en élémentaire l'installation d'une 5e classe,

- la création sous le préau d'un espace basket et d'un coin repos,

- en maternelle le remplacement de la cabane par un espace de stockage,

- un déménagement du SIVU.

- Grâce à la ténacité des parents, la sécurisation autour de l'école a avancé. Nous les remercions pour leur investissement dans les projets concernant les enfants. C'est un appui très apprécié.

- Nous nous sommes attachés à l'amélioration des conditions de travail du personnel de l'école et du SIVU par l'achat et l'installation de matériel adapté. Tout cela a demandé de la concertation et un temps de présence conséquent.

- Concernant les jeunes, il a fallu maintenir un dialogue avec la MJC Nini-Chaize et le lien avec l'intercommunalité, compétente sur les actions jeunesse.

- Nous avons mis en place les chantiers jeunes qui ont permis à ceux-ci de s'investir pour leur village et de soutenir par là même leur projet défini avec leurs animateurs.

- Nous avons également, en accord avec toute l'équipe et nos communes voisines réussi à pérenniser sur 3 ans les postes d'Éducateurs de rue indispensables

sur notre territoire pour une jeunesse de plus en plus en besoin de repères. Un grand merci à eux, Alexis et Géraldine, pour leur travail sur le terrain de grande valeur.

Economie locale et l'agriculture

L'année 2019 a vu la création de nouveaux commerces et de divers services qui confortent l'attractivité du centre bourg.

Pour préserver l'avenir du cœur de village dans le cadre du PLU, il sera maintenant impossible de changer de destination des locaux commerciaux au rez-de-chaussée Grande Rue, rue Dr Illaire et rue Raoul Lambert.

La commune accompagne les acteurs économiques impliqués dans la réhabilitation de la gare dans le cadre d'une société coopérative SCIC, afin d'en faire un nouveau tiers-lieu plein de vie et une nouvelle entrée du village qui va renforcer la vitalité de Saillans. Nous sommes confiants dans la réponse attendue ce lundi suite à l'Appel à Manifestation D'intérêt lancé par « Gare et Connexion ».

Le marché dominical donne toute satisfaction. Les abonnements permettent une gestion plus facile et la commission municipale du marché élargie s'est réunie pour prendre les décisions nécessaires. Nos remerciements sincères à Pascal Grimaud et Thierry Pellissier qui ont permis avec intelligence cette nouvelle organisation.

La commune a entamé un long travail prospectif sur les « biens sans maître », terres délaissées, abandonnées, successions perdues ... La phase 1 a permis de récupérer 18 hectares de "biens sans maitre" de propriétaires dit "inconnus". Une phase 2 devra s'initier avec les futurs élus et venir conforter une vingtaine d'autres hectares. Un accompagnement pris en charge à 100% par la chambre d'agriculture de la Drôme définira avec les agriculteurs, les habitants et les élus une vraie politique sur la nouvelle destination à donner à ces terres agricoles.

Le mémento des activités économiques a été régulièrement mis à jour ainsi que l'annuaire en ligne. Ils ont été des outils très efficaces pour monter le dossier « Centres-villes et village ».

Associations :

En ce qui concerne le monde associatif, le nombre d'associations à Saillans vient de passer à 58, et, si beaucoup d'entre elles ne sollicitent qu'assez peu la mairie, la vie associative occupe la majeure partie de nos efforts ... Nous avons conservé un lien fort avec les associations que ce soit sur le terrain, durant les réunions, à l'écoute de leurs souhaits, de leurs projets et de leurs besoins de subventions.

Le travail de prospective et de programmation sur le futur équipement du centre rural d'animation a commencé. Avec vous et l'expertise du CAUE, le conseil en aménagement, urbanisme et environnement de la Drôme, il permettra aux futurs élus et habitants de déterminer les choix qualitatifs et architecturaux sans oublier l'arbitrage budgétaire dans sa mise en œuvre.

Le patrimoine :

Le dossier pour la rénovation de l'église a été finalisé. La consultation des entreprises aura lieu au mois de février. Ce sont plus de 1,6 millions d'euros qui permettront de conserver cet édifice. Plus de 80% de subvention exceptionnelles sont acquises sans oublier le soutien indéfectible de l'association Présage.

Les journées européennes du patrimoine du 21 et 22 sept 2019 ont eu pour thème "arts et divertissements" : photos et documents sur les nombreuses fêtes traditionnelles saillanaises ont été rassemblés et exposés, les témoignages recueillis et mis à disposition de tous à l'office de tourisme et sur le site web.

Encadrant la cérémonie du 11 novembre, a eu lieu une exposition de photos et documents, sur les 83 poilus nommés sur le monument aux morts, et sur la vie des convalescents et du personnel soignant de l'hôpital militaire. Ce travail de recherche a été possible grâce à l'implication de villageois qui ont mis en commun leurs informations pour les rendre publiques. Merci à vous tous.

Et enfin citons le dernièrement événement qui a été fêté le Centenaire du décès de Maurice Faure.

Finances et travaux :

Cette maison médicale est indispensable pour accueillir de nouveaux médecins. Située en centre bourg près de l'école et des commerces, elle permet un accès facile aux patients et contribue à garder un centre de village vivant et dynamique.

Il restera à réaliser le parking dédié sur le côté nord du bâtiment. Les 2 appartements au premier étage seront bientôt attribués. Les infirmières vont s'installer dans quelques semaines. Nous aurions aimé vous annoncer l'arrivée de médecins mais, nous croisons les doigts, des pistes se dessinent.

Social :

- En 2019 comme les années précédentes le CCAS a porté divers événements
- En mars le repas des anciens concocté par Eric du *Coucouri* et animé par Justine, accordéoniste.
- En octobre, la semaine bleue autour d'une excellente soupe au pistou : un moment convivial avec des bénévoles du *Forum* et de *la Petit' entraide*.
- En décembre organisation du téléthon avec plusieurs associations, qui a permis de récolter environ 1000 euros
- En 2019 la Campagne de dons du CCAS qui a permis de récolter 2000 €
- Saillans est un village solidaire, la preuve en est c'est la persévérance de la *Petit' entraide*. Merci à vous Monik, Martine, Josée ; Marie-Claude, Janine, Cécile, Maud, Florence, Guillemette, Cécile.
- Tous les lundis matins une permanence est assurée afin de rencontrer et d'aider les personnes qui le souhaitent (dossiers APA, demandes de logement, aides diverses
- Rappelons que le repas des anciens aura lieu cette année le 23 février. Régine des *Mets Tissés* réglera les papilles. Pauline, chanteuse saillansonne, et Julien, directeur de l'école de musique, animeront l'après-midi. Les inscriptions sont prises à l'accueil de la mairie tous les matins.
- Dernier point, un partenariat a été noué avec SOLIHA, un camion aménagé sera sur la place du marché de 10h à 17h le 20 février et vous permettra de vous informer sur toutes les adaptations possibles pour vivre le plus longtemps chez vous, malgré l'âge.

Transparence-Informations

Cet engagement de l'équipe municipale est, avec la participation et la collégialité, le 3^e pilier de la gouvernance de Saillans et nous avons bien sûr continué en 2019.

En 2019 ont ainsi été produits :

- 4 lettres d'information et cahier spécial révision du PLU
- 12 agendas mensuels
- Des flashes-infos hebdomadaires
- Un site internet constamment enrichi
- Et nous n'avons pas oublié ceux qui n'ont pas internet : l'affichage dans les panneaux d'information de quartiers
- Le guide pratique Le livret habitants fourni à tous les nouveaux arrivants et mis aussi sur le site internet

Nous tenons à remercier sincèrement tous les membres de la commission qui donnent beaucoup de leur temps et particulièrement : Pascal Denavit, Guillemette Thevenet, Jean François Perrot, Florence Alicot.

Merci aussi à tous les factrices et facteurs bénévoles qui ont assuré la distribution.